

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 JUIN 2014**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON – Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Patrice MAILY - Valérie PILLOUX

Procurations : Marion GAIN à Valérie AUPECLE

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 13 juin 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2014, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :
DETR 2014

Délibérations :

1/ Coût horaire des garderies :

Le Conseil Municipal décide de revoir le coût horaire des garderies à la charge des familles par enfant.

Actuellement :

- De 7h15 à 8h15 et de 17h30 à 18h30 à 1,10 euro la ½ heure par enfant.
- De 8h15 à 9h00 et de 16h15 à 16h45 la garderie est gratuite.
- De 16h45 à 17h30 la garderie est facturée à 1,50 euro pour l'enfant ne montant pas dans le bus.
-

A la rentrée 2014-2015 :

- de 7h15 à 8h15 et de 17h30 à 18h30 à 1,20 euro la ½ heure par enfant pour le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- De 16h30 à 17h30 la garderie est facturée à 1,70 euro pour les enfants ne montant pas dans le bus pour le lundi, mardi, jeudi.
- De 16h45 à 17h30 la garderie est facturée à 1,70 euro pour les enfants ne montant pas dans le bus pour le vendredi.
- De 12h05 à 13h30 la garderie est facturée à 1,70 euro pour les enfants ne montant pas dans le bus pour le mercredi.
- de 11h40 à 12h05 le mercredi (départ 1^{er} bus) et tous les jours de 8h15 à 9h00 : gratuite.
- de 16h00 à 16h30 pour le lundi, mardi, jeudi : gratuite.
- de 16h20 à 16h45 pour le vendredi : gratuite.

15 voix pour

2/ Election de trois titulaires et trois suppléants aux élections sénatoriales :

Titulaires : Didier Roux ; Paul Sage ; Vincent Fénéon

Suppléants : Jean-Marie Jobard ; Serge Bertillot ; Patrice Maïly

15 voix pour

3/ Mission diagnostic par cabinet d'architecte :

Une étude de faisabilité, concernant le projet d'aménagement de la maison du bourg a été réalisée par la société Arc-Phi pour un montant de 4700 euros H.T. Le conseil autorise le maire à engager la dépense.

15 voix pour

4/ DETR 2014 :

Préalablement, le maire présente le projet du plan de financement mis à jour et tenant compte des derniers éléments indiqués par le cabinet Arc Phi et par l'ATD. Le total hors taxe est proche de 720 K€.

Le conseil autorise le Maire à déposer une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le site boulangerie-épicerie-bibliothèque- agence postale. Le dossier sera présenté et remis au sous-préfet le vendredi 11 juillet 2014 par le maire et 2 adjoints.

15 voix pour

Divers :

1/ Dossier : boulangerie – bibliothèque – agence postale :

La commission « boulangerie » s'est réunie mardi 17 juin et présente un compte rendu au conseil municipal. Elle a reçu un commercial en matériel de boulangerie qui a fait un devis pour un équipement de boulangerie-pâtisserie et aménagement complet du magasin.

Des solutions sont étudiées pour assurer un dépôt de pain à compter de septembre 2014.

2/ Point sur le paiement des loyers des locataires : Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

3/ Répartition des tâches du pique-nique communal du 6 juillet 2014 :

Le pique-nique communal aura lieu dimanche 6 juillet au Pont de Pierre, avec en invités cette année, les habitants de Prizy.

4/ Compte rendu sur la réunion avec le personnel communal pour les rythmes scolaires :

Le personnel concerné par la réforme des rythmes scolaires s'est réuni le jeudi 19 juin en présence du maire et de la commission école.

La réforme PEILLON engendre un certain nombre de contraintes, au niveau transport et garderie avec des temps de travail supplémentaire.

5/ Proposition de la commission fleurissement :

Une visite de bourg a été effectuée par la commission, et une liste de travaux a été dressée. Une partie des travaux sera faite par les conseillers.

L'arbre de la Micro-Crèche sera remplacé à l'automne.

6/ Poteau à incendie à changer au lieu-dit « Le Perret » :

Un courrier a été adressé en mairie de Prizy pour une prise en charge partielle de la dépense.

7/ Piscine pour les enfants du RPI

Le Conseil Municipal de Charolles a décidé qu'à compter du 1^{er} juin, l'accès à la piscine par les enfants des écoles du RPI sera payant, à raison de 1,50 euro par enfant et par séance.

Après concertation avec LUGNY, Le Conseil municipal de St Julien décide que le cout sera pris en charge par les communes (environ 250 € par commune).

Questions diverses :

- La D.R.I refait la chaussée de la route départementale n° 279 du bourg de Saint Julien de Civry au carrefour de Saint Germain en Brionnais. La route sera barrée du lundi 7 juillet 2014 au vendredi 25 juillet 2014.
La circulation sera possible uniquement pour les riverains en dehors des heures de travail (8h00 / 17h00) et les week-ends.
- Le bac à sable de la Micro-Crèche sera changé.
- Le conseil municipal accepte la demande du personnel de la garderie qui sollicite une enveloppe financière pour acheter des fournitures pour occuper les enfants pour la rentrée de septembre 2014.

**Prochaine réunion de conseil :
Vendredi 18 Juillet 2014 à 20h30**